LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex. "DIEU ET MON DROIT." Téléphone: Rideau 736

3ième ANNÉE. No. 1. JOURNAL HEBDOMADAIRE.--ABONNEMENT, $1.00. (Strictement payable d'avance.) OTTAWA, 29 MAI 1914

Second anniversaire

AVEC LA PRÉSENTE LIVRAISON, la "Justice" entre dans sa troisième année d'existence. Depuis le premier juin 1912, notre journal n'a pas un seul instant cessé de combattre pour le maintien et l'honneur de sa devise: "Dieu et mon droit". En tout point fidèle au culte des traditions catholiques, la "Justice" n'a, d'autre part, rien négligé pour réclamer hautement l'intégrité de nos prérogatives nationales. Toujours la "Justice" s'est efforcée de rester conforme à son nom. Et ceux qui ont eu la bienveillance de nous suivre dans la lutte entreprise, savent quel a été notre franc-parler. Sans prétendre à aucun titre d'infaillibilité—*errare humanum est*—nous osons cependant nous flatter d'avoir parlé assez juste sur les hommes et sur les événements. Journal de combat, la "Justice" a quelquefois frappé de rudes coups et soutenu de brûlantes polémiques. Mais nos adversaires devront nous rendre ce témoignage, que nos attaques étaient toujours basées sur des faits. Il n'y a pas eu place, dans nos articles de combat, pour les libres et dangereuses chevauchées de l'imagination. C'est pourquoi la "Justice" a pu avoir (et possède peut-être encore) des antagonistes suffisamment hostiles; mais notre journal est sûr de n'avoir engendré aucune haine. Nous nous sommes battus pour des principes—ceux de l'équité et du droit—et nous sommes aujourd'hui plus fiers que jamais de la conduite que nous avons tenue. Sans doute la part des sacrifices a été lourde, et nous avons dû compter plus d'une fois sur la générosité patriotique des deux Canadiens-français qui dirigent la Maison Morisset et Morisset, Limitée. Mais il est juste d'ajouter que nous n'avons frappé à aucune autre porte et que, voulant conserver toute la liberté de nos actions, nous avons hérement dédaigné la route des antichambres et les secours qui peuvent naître des compromis. Et, comme en 1912, nous pouvons répéter avec un orgueil bien légitime: "N'ayant rien demandé ni rien reçu des gouvernements ou des oppositions; n'ayant rien demandé ni rien reçu des corporations ou du dehors", nous sommes plus que jamais en mesure de nous prononcer sans crainte comme sans reproche.

Et si nous n'avons pas dévié de notre programme, ce n'est pas que les obstacles aient fait défaut. En effet, chacun sait qu'il peut en coûter quelquefois bien cher pour ne pas se laisser intimider, ni attendrir, ni entraîner par la flatterie ou le miroitement des promesses. Et nous ne sommes peut-être pas montés bien haut, mais, suivant la parole de Rostand, nous sommes montés tout seuls. Et l'on admettra que c'est là une satisfaction qui vaut la peine d'être mentionnée.

Sans doute nous aurions mauvaise grâce de passer ici sous silence les encouragements moraux que nous avons reçus d'amis sincères, et les adhésions réconfortantes que l'episcopat, le clergé, les professions libérales et l'humble prolétariat n'ont pas manqué de nous fournir. Aussi bien, l'on comprendra jusqu'à quel point nous sommes reconnaissants à ceux qui nous ont ainsi prêté main-forte. Et cette sympathie ne pourra que nous être d'un précieux avantage pour continuer dans l'avenir les luttes du début.

Nous serons les premiers à avouer que notre journal est loin d'être parfait. De bonne heure, chacun a appris que la perfection n'est pas de ce monde. Et dans le maniement répété d'une langue que de rares privilégiés peuvent seuls se réclamer de savoir écrire, il nous est arrivé sans doute, et trop souvent, de commettre des faiblesses. Quand on écrit dans la fièvre du moment ou sous l'impulsion d'heures rapides, il serait difficile d'exiger l'heureux balancement des phrases et le poli d'un style habitué aux lentes et salutaires morsures de la lime. Mais ce sont là des culpabilités ou des quasi-délits que l'on pardonne d'ordinaire assez généreusement.

Nous ne rappellerons qu'en passant que la "Justice" n'a pas marchandé sa part dans la lutte scolaire ontarienne. Ceux qui nous ont vus à l'oeuvre ne nous mesquineront pas là-dessus. Toujours sur la brèche, la "Justice" n'a ménagé personne, quand il s'est agi du plus grand bien de la cause franco-canadienne en Ontario.

Nous ne voulons pas parler ici de ce qui touche à la question d'argent. Mais, entre nous, se trouve-t-il quelqu'un d'assez naïf, disons le mot, d'assez effronté, pour prétendre que le fait de payer un abonnement dû constitue une *récompense*?

Qu'ajouterons-nous? si ce n'est que nous sommes prêts à continuer le combat pour la revendication et le triomphe de la Pensée française catholique, tant au foyer qu'à l'école ou au parlement. Et si nos labeurs et des sacrifices monétaires onéreux peuvent constituer une preuve de notre sincérité, nous ne demandons d'autre *récompense* que celle de la confiance et du respect publics. Fidèles à notre mission, nous ne cesserons de combattre pour notre Dieu et notre droit.

MAURICE MORISSET.

La comédie de 1911

LORS DES ELECTIONS PROVINCIALES de 1911, l'élément canadien-français d'Ottawa avait placé beaucoup de confiance et d'espoir dans le choix de M. Napoléon Champagne comme candidat patriotique au siège d'Ottawa-Est. Tous les conservateurs de cette circonscription, et une forte partie des électeurs libéraux, promirent d'appuyer de leur vote celui qui affirmait hautement devoir prendre la défense des droits français à la Chambre ontarienne. Et comme résultat de cette union des deux partis sur le terrain des prérogatives scolaires, M. Champagne fut élu par une substantielle majorité contre son adversaire, M. Kehoe.

Durant au delà de deux ans, M. Champagne garda en Chambre un silence qui ne manqua pas d'inquiéter, et finalement d'indigner, ceux qui avaient cru découvrir en lui un champion de notre cause. On se voyait, une fois de plus, en face de promesses qui n'avaient abouti à rien. De temps en temps, M. Champagne réitérait ses bonnes intentions, mais le servilisme de parti reprenait vite le dessus, et la population franco-canadienne se sentait derechef délibérément bernée par un politicien. Après les insultes de Foy et de ses acolytes en fanatisme, le gouvernement ontarien en vint à la promulgation honteuse du règlement 17. Le mutisme de M. Champagne se fit plus profond que jamais. Cependant voici que, de plus en plus, l'heure des élections s'avance. Et, en face de la marée montante d'une opinion publique désireuse de prendre sa revanche, voilà enfin que les lèvres du député d'Ottawa-Est se déclosent. Il fait en Chambre un discours bien documenté et que tous les amis de la justice et du droit sont heureux d'applaudir. Toutefois, chacun se rend compte—sans le dire trop haut—que M. Champagne a surtout voulu se ménager une réélection. Et rien ne devient plus évident, lorsque M. Champagne (il y a quelques jours seulement) déclare en pleine assemblée qu'il supportera comme de plus belle le gouvernement qui nous persécute. Toute l'éloquence de M. Champagne n'aura donc servi qu'à des fins politiques, et de si belles paroles n'auront eu d'autre but que celui d'éblouir la galerie. Ce sont là des conclusions pénibles, mais ce sont également les seules qui s'imposent aux jugements éclairés.

Et afin que l'on se rende bien compte de l'état d'esprit de ceux qui supportaient M. Champagne en 1911, nos lecteurs liront ci-après la lettre que M. J.-A. Charbonneau publiait dans le *Temps*, le 26 novembre 1911. Comme beaucoup d'autres patriotes sincères, M. Charbonneau avait foi dans les promesses et les déclarations solennelles de M. Champagne. On le constatera facilement à la lecture suivante:

M. CHAMPAGNE CANDIDAT

25 novembre 1911.

Au Rédacteur du "Temps".

Monsieur le Rédacteur,

M. Napoléon Champagne, commissaire municipal d'Ottawa, porte sa candidature aux prochaines élections provinciales d'Ontario. Il est inutile de dire, depuis les événements qui se sont produits ces jours-ci, que ce candidat a, plus que tout autre candidat canadien-français d'Ontario, la perspective d'être élu.

L'on mène une campagne sourde, mesquine et anti-constitutionnelle contre l'enseignement bilingue, et il faut que la population française soit représentée à la législature par des hommes capables de lutter, et capables de dire pourquoi les Canadiens-français ont droit à l'enseignement de leur langue maternelle, officielle à égal de la langue anglaise dans tous les services qui dépendent du pouvoir fédéral, et au Parlement du Canada.

Les services rendus par M. Champagne, au conseil municipal, obligent ses compatriotes à mettre de côté tout esprit de parti, et à s'unir étroitement autour de cette candidature plus que jamais opportune.

L'on veut faire une question de privilège de ce qui est une question de droit, dans cet enseignement de la langue française en Ontario, et l'on commet hérésie sur hérésie légale en voulant assimiler aux langues étrangères le parler français légalement reconnu nécessaire par le gouvernement impérial lui-même, dans l'Acte confédératif de 1867.

La forte majorité de la population de langue anglaise, ici, ne partage pas l'opinion du Procureur Général d'Ontario quant à la langue française; et si ce fonctionnaire a cru trouver dans les lacunes de sa jurisprudence, des précédents ou des lois qui défendent l'enseignement du français, cela ne veut pas dire que telle est l'intention du gouvernement ou de l'opposition.

L'enseignement du français en Canada, et dans toutes les parties du Canada est garanti par le droit international qui régit les conquêtes dans les guerres entre les peuples civilisés. Les Romains eux-mêmes n'imposaient pas leur langue exclusivement, aux nations conquises, comme il est d'ailleurs facile de le voir dans les commentaires de César sur la guerre des Gaules.

Mais ce sont là évidemment des questions trop ardues pour nos juristes officiels et il faudra leur refaire leur droit selon le sens de l'équité.

Ceux qui ont à coeur l'amélioration de l'enseignement bilingue en Ontario feront bien de donner leur voix à M. Champagne, le 11 décembre prochain.

Ils auront fait preuve de patriotisme canadien, en opposant aux criailleries préjugées, le sens de la justice et du droit.

ARTHUR CHARBONNEAU.

Il est malheureux que les prévisions de M. Charbonneau ne se soient pas réalisées, et que M. Champagne n'ait pas eu le courage nécessaire pour se libérer du joug de parti.

Ce qu'il y a de révoltant et de honteux, c'est que M. Champagne tente de recommencer en 1914 la comédie de 1911.

Et qu'on le remarque bien, nous ne faisons pas ici de politique. La "Justice" s'est toujours maintenue en dehors des coteries bleues ou rouges. Nous ne blâmons pas M. Champagne *parce qu'il est conservateur*, mais *parce qu'il fait passer le parti avant le patriotisme*. Et nous croyons, avec tous les vrais amis de la cause, que M. Champagne s'est déjà trop longtemps moqué de ceux qui l'ont élu député. Entre nous, il est *trop fin... politicien* et tient trop mal ses promesses.

JEAN-PAUL.

Fêtes inoubliables

TOUT A CONTRIBUÉ A RENDRE inoubliable la célébration des noces d'or sacerdotales de Mgr J.-O. Routhier. Et rarement la population catholique diocésaine a été le témoin de démonstrations aussi sincères et si brillamment réussies. Dès dimanche, l'élément catholique d'Ottawa était dans la joie, et les manifestations se sont continuées jusqu'à mardi soir, toutes rayonnantes de soleil et de vibrante sympathie.

Après l'ouverture des fêtes par les Congréganistes de Notre-Dame, six mille enfants d'écoles, réunis au carré Cathcart, sont venus présenter au vénérable jubilaire leurs voeux, en même temps que le tribut de leur reconnaissance et de leur admiration. Organisée par la Garde Indépendante Champlain, cette démonstration des enfants a été comme l'apothéose d'une série de manifestations inoubliables.

Les adresses présentées par la Garde Champlain, les Zouaves Pontificaux, les citoyens de langue anglaise et française; celles des femmes et des jeunes filles catholiques d'Ottawa et de Hull; la messe pontificale, les éloquents sermons, les discours du banquet, les impressionnantes réponses de Mgr Routhier, tout a été marqué du sceau de la dignité, de la reconnaissance, de l'affection et de la générosité.

Les quotidiens se sont chargés de l'agréable mission de donner à ces fêtes l'importance de publication qu'elles méritaient. Aussi bien, nous nous restreindrons à ne rappeler ici que la seule adresse des Canadiens-français de la ville et du diocèse d'Ottawa. Cette adresse—une oeuvre remarquable d'enluminure due au talent de M. J.-F. Champagne—se lisait comme suit:

Monseigneur,

Toute forte et claire que soit la pensée, toute riche et souple que soit la langue qui lui sert de véhicule, surtout quand cette langue, héritière du génie classique grec et latin, et ciselée par plusieurs siècles de formation, possède une littérature aussi glorieuse que la littérature française, il y a des sentiments du coeur humain que la parole se sent impuissante à traduire. Ces sentiments, profonds, suaves, vigoureux et délicats, remuent si délicieusement les fibres les plus intimes de l'être, qu'elle est justifiée la crainte de ne pouvoir les exprimer de manière à leur rendre justice. Il y a des fleurs aux pétales si tendres que la main la plus habile et la mieux exercée ne peut les cueillir sans les briser. Telle, la fleur de reconnaissance et d'amour de l'âme du catholique peuple canadien-français en ce jour du jubilé sacerdotal de l'apôtre patriote qui fut pour lui un père.

Père! C'est le titre à la fois simple et grand, modeste et sublime, affectueux et sympathique, que vous ont acquis les dons précieux dont la Providence vous a comblé, et que vous a mérité le zèle de votre ministère sacerdotal. Père, par une vie consacrée généreusement aux intérêts spirituels des fidèles commis à vos soins; père, par la bonté proverbiale qui a été le trait caractéristique de votre existence; père, par le désintéressemnt avec lequel, aux jours heureux comme aux jours sombres, votre courage s'est constitué le défenseur, dans le domaine religieux, des intérêts nationaux d'une race dont la langue a été, est encore, et sera toujours le rempart de la foi.

De tous les coeurs canadiens-français du diocèse d'Ottawa, et de tous les foyers de la famille française du pays qui participent aux souffrances et aux joies de la minorité ontarienne, s'élève aujourd'hui un cri d'admiration, de reconnaissance et d'amour envers le Vicaire Général du diocèse d'Ottawa.

Qu'il nous soit permis de faire violence à votre modestie pour rendre hommage à votre grande bonté, à votre immense charité, à votre sincère patriotisme, à votre sens apostolique conforme à l'esprit de l'Eglise et à l'enseignement de Rome.

Mais, notre gratitude, malgré son ampleur et sa sincérité, est-elle proportionnée au bien que vous avez semé à large main parmi nous, par votre charité, par votre dévouement, par votre ministère de médecin des âmes? Est-elle en rapport de la vigueur avec laquelle vous avez défendu nos intérêts nationaux? Est-elle digne des sacrifices acceptés avec une soumission voisine de l'héroïsme? Car, le prêtre est un autre Jésus-Christ; et comme le Maître, il vous a certainement fallu boire le calice jusqu'à la lie. Si notre gratitude est incapable d'être à la hauteur de votre mérite, nous y suppléerons par la prière. Et nous demanderons à Dieu de répandre sur son serviteur les bénédictions les plus abondantes, et de lui accorder les consolations les plus douces.

Daignez, Monseigneur, accepter la bourse modeste que nous vous offrons, comme le témoignage de notre affection la plus vive."

Comme on le conçoit, Mgr Routhier sut trouver dans son coeur de père et de prêtre les paroles que réclamaient de si nobles et si beaux sentiments.

La "Justice" tient à réitérer à l'heureux jubilaire toute l'expression de ses voeux les plus sincères et de sa profonde admiration.

Onctueuse défense

UN JOURNAL DE l'Ouest, publié à Saint-Boniface, quarante-deux avenue Proyencher, le.... nous avons juré de ne pas le nommer—parle comme suit dans sa dernière livraison, sous le titre *Juste un mot*:

"Un journal de l'Est est d'avis que le récent banquet des Catholiques à Winnipeg, a été un grand succès pour les Irlandais, au détriment des Canadiens-français.

"C'est une erreur. Les Irlandais et les Canadiens-français ne se sont rencontrés dans aucun sentiment de rivalité à cette fête; au contraire, le but du banquet était de grouper davantage tous les catholiques pour l'avenir.

"Nous ne faisions pas partie du Comité du Banquet, et par conséquent, n'avons pas à répondre de ses actes, ou de ses omissions.

"Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens-français qui ont participé à cette réunion refuseront d'accepter les reproches, immérités, du journal d'Ottawa. Nous sommes entrés dans la salle du banquet la tête haute et nous en sommes sortis de même. Mgr l'Archevêque de Saint Boniface, l'Hon. M. Bernier, l'Hon. M. Turgeon ont représenté leurs compatriotes avec honneur, on les a applaudis longuement, et il n'y a eu *d'humiliation* pour personne. Les *Cloches de Saint-Boniface*, l'organe de l'Archevêche, ont félicité l'Hon. M. Bernier de ses *fières déclarations sur la loyauté des Catholiques et des Canadiens-français en particulier; sur ses déclarations non moins claires et énergiques sur l'enseignement bilingue*.

"Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de répondre plus au long à l'article du confrère. Nous ne croyons pas que le temps soit opportun pour les deux minorités, ontarienne et manitobaine, de se quereller. Et pour cette unique raison nous nous abstenons d'analyser ici cet article dans ses détails, et de le commenter."

Comme on le voit ce n'est pas malin! Il y a même beaucoup d'huile dans cette réponse. Et le confrère pousse *la discrétion* jusqu'à ne pas nommer la "Justice". Ceci nous tant beaucoup de peine, le.... journal de l'Ouest peut s'en tenir assuré. Mais puisque c'est bien de nous qu'il s'agit, nous ne voulons pas être en laisse de réverences, ni de brièveté. Aussi, nous n'ajouterons *qu'un mot* à ce seul mot.

Omques nous n'avons voulu tenir responsable notre confrère occidental des "actes ou des omissions" du Comité du Banquet. Les Irlandais sont les seuls parrains, nous l'avouons, de cette habile menée assimilatrice. Seulement, ceux qui ont donné dans le panneau et qui ont même voulu grossir l'importance de ce banquet gaélique, méritaient bien les charitables avertissements que notre patriotisme leur a fait parvenir. Que quelques politiciens soient "entrés la tête haute dans la salle du banquet" et qu'ils en soient sortis le chef non moins perpendiculaire, c'est ce qui ne nous surprend pas; mais c'est justement ce qui affligera toujours ceux qui aiment mieux les situations nettes que le double jeu des petites intrigues de parti et le danger des compromissions.

Mais enfin, il appert que M. Bernier (entre autres) s'est conduit en chevalier—non pas de Colomb—mais des droits français. Tant mieux alors! Nul plus que lui n'est en mesure de "contribuer à grouper davantage tous les catholiques.... irlandais. Car, il ne faut pas l'oublier, ce banquet a été irlandais d'un bout à l'autre. Et ce sera toujours une consolation pour le secrétaire provincial manitobain que d'avoir aidé à unir et à rendre plus forts ceux qui rêvent d'anéantir le français dans l'Ouest. Sans doute il n'y aura rien de glorieux dans le fait d'avoir posé un tel acte, mais, comme nous venons de le dire, tout ceci peut devenir une consolation.... en temps d'élections! M. M.

Justes craintes

DANS UN LONG ARTICLE intitulé *La lutte ontarienne*, l'*Action Sociale* de Québec fait, dès le début, les remarques suivantes:

"Nous avons publié samedi le manifeste de l'Association d'Education d'Ontario en vue des élections prochaines dans la province voisine.

"Nos compatriotes de là-bas paraissent vouloir agir avec ensemble à cette occasion. C'est de bonne guerre. Ils n'auront peut-être pas tout le succès qu'ils désirent, et surtout aussi rapide, mais s'ils y mettent de la persévérance, ils finiront nécessairement par réussir. Ils savent, d'ailleurs, pouvoir compter sur les voeux de tous les gens loyaux et généreux.

"Sans doute, les hommes actuellement engagés dans les liens politiques auront quelque peine à s'en dégager. L'esprit de parti a tant de puissance chez nous,—comme dans les autres pays, d'ailleurs,—que beaucoup de politiciens auront peine à secouer tout à coup leurs entraves. Et toujours l'opportunisme des chefs est là, qui empêche toutes les promesses précises et justifie jusqu'à un certain point les hésitations des lieutenants. C'est le cas de X., Champagne, député d'Ottawa-Est, qui refuse de tourner le dos à son chef, parce que le parti adverse ne lui donne pas plus de garanties. Cela ne l'a pas empêché de déclarer qu'il refuserait tout avantage politique si ses compatriotes devaient en souffrir.

"Souhaitons que, avec ceux qui paraissent animés des mêmes intentions, il ait la force de caractère nécessaire pour rester logique avec la position qu'il a déjà prise devant ses pairs au parlement d'Ontario alors qu'il a fait pour la défense de sa langue maternelle un discours de belle allure et abondamment documenté."

Voilà des souhaits que tous les Canadiens-français de l'Ontario font depuis 1911. Sans relâche l'on n'a cessé d'espérer que M. Champagne "aurait la force de caractère nécessaire pour rester logique" avec les promesses si souventes fois par lui répétées. Et c'est justement là que l'on a eu tort. M. Champagne s'est lui-même chargé de proclamer publiquement qu'il allait se river de plus en plus à la fortune politique de son maître Whitney. Et l'on a vu un président de la Saint-Jean-Baptiste et d'autres prétendus patriotes de la même troupe applaudir chaleureusement à de telles déclarations.

N'avons-nous pas eu raison de combattre sans merci de semblables *défenseurs* de nos droits? Les événements ne crient-ils pas assez fort aujourd'hui la justesse de nos attaques?

Que l'on se rende donc une fois pour toutes à l'évidence que ces pantins de la politique se paient le plus en plus la tête de ceux qui s'évertuent à nous les montrer comme des sauveurs de la race française en Ontario. Ce qu'ils veulent d'abord et avant tout—c'est du patronage ou de l'avancement politique. Ce qui les préoccupe d'abord et avant tout—c'est l'argent qui tombera dans leur poche ou le titre que l'on pourra ajouter à leur nom.

C'est pourquoi l'*Action Sociale* a mille raisons de craindre que "les hommes actuellement engagés dans les liens de la politique auront quelque peine à s'en dégager".

Il n'y a en effet qu'une chose dont ils se *dégagent* facilement, et c'est le respect de la parole donnée! DU BUISSON.

Les fêtes de Cartier

M. E.-W. Villeneuve, président des fêtes de Cartier, vient de remettre au point une question qui a causé quelque bruit. Trois journaux de la province de Québec avaient pris à partie le Comité du Centenaire Cartier parce que l'on avait omis la messe dans le programme des célébrations.

Les explications suivantes, fournies à la *Presse* de Montréal, nous dispensent de tout commentaire sur l'impair commis par les journaux en cause.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis qu'un groupe de citoyens de Montréal a résolu d'organiser des fêtes pour commémorer le centenaire de sir Georges-Etienne Cartier, votre journal n'a cessé de se montrer très sympathique à leur cause. En ma qualité de président du Comité d'organisation, je profite de l'occasion pour vous remercier de ce que vous avez fait jusqu'ici pour nous. Vous savez qu'une entreprise comme celle qui est en marche ne se mène pas sans difficultés et j'éprouve le regret aujourd'hui d'avoir à vous en signaler une que deux journaux de Québec et un autre, de Trois-Rivières, nous ont suscitée.

Je veux parler de l'"Action Sociale", de la "Vérité" et du "Bien Public".

Les directeurs de ces trois feuilles se sont formalisés dernièrement de ce que les fêtes du Centenaire Cartier ne commenceront pas par une messe. Ils ont publié, à cet effet, des articles aussi malicieux qu'injustes.

Je tiens à rétablir les faits.

Lorsque parut, dans les journaux du 14 mars 1913, la première ébauche du programme officiel, le premier article se lisait comme suit:

Dimanche, 6 septembre, 1914: Avant-midi: *Messe en plein air sur le versant du Mont-Royal*.

Je croyais la cérémonie possible; mais ayant consulté subséquemment Monseigneur l'Archevêque de Montréal, Sa Grandeur me dit que notre bonne intention n'était pas réalisable. L'empêchement provenait d'une question liturgique.

Je m'inclinai, avec regret, je l'avoue, devant la décision de Mgr Bruchési.

Voilà, pour me servir du terme qu'emploie la rédaction de la "Vérité" la seule et unique "PRESSION" que j'ai subie pour rayer la messe du programme de nos fêtes.

Si messieurs les rédacteurs de la "Vérité", de l'"Action Sociale" et du "Bien Public" m'avaient demandé ces explications, je leur aurais fournies de grand coeur. E.-W. VILLENEUVE.

Répondra-t-il?

Mercredi dernier, notre confrère le *Droit* posait à M. Napoléon Champagne l'interrogation suivante, sous le titre *M. Champagne et les Frères*:

"Les amis des écoles bilingues attendent en hâte les explications de M. Napoléon Champagne, candidat de sir James Whitney dans Ottawa-Est au sujet des brevets d'enseignement refusés, sans aucune raison, aux Frères et aux Soeurs qui ont subi heureusement les examens exigés par le département de l'Instruction publique d'Ontario.

Voilà une question que le ministère n'a pas soumise au vote de la Législature; voilà un fait bien évident de persécution voulue, méditée, contre les Soeurs et les Frères enseignants.

"Et M. Champagne a le courage de promettre son appui à un ministère qui persécute ainsi l'enseignement religieux. Est-ce là la preuve de l'immense influence dont il dispose auprès du ministère? Est-ce là la grande raison pourquoi les Canadiens-français d'Ottawa devraient le renvoyer à la Législature?"

Voilà une question qui mérite assurément une prompte et sincère (?) réponse de la part de M. Champagne. Cette réponse viendra-t-elle?

S'il vous plaît, payez votre abonnement.
C'est pour vous une question de conscience.
C'est pour nous une question d'affaires.
C'est pour les deux une question de justice.